

Objectifs

À l'issue du module d'accompagnement, le candidat sera en capacité de faire reconnaître ses compétences professionnelles acquises par l'expérience par un jury de certification afin de valider le titre à finalité professionnelle.

Programme :

Ressources pédagogiques

Le référentiel professionnel.

- La fiche métier.
- Le dossier de validation.
- Les étapes de travail et les consignes méthodologiques pour l'élaboration du dossier de validation.

Aptitudes

- Le référentiel professionnel.
- La fiche métier.
- Le dossier de validation.
- Les étapes de travail et les consignes méthodologiques pour l'élaboration du dossier de validation.
- Mettre en évidence ses compétences à partir d'une expérience.
- Formaliser et verbaliser sa pratique en décrivant des situations de travail.
- Préparer l'entretien avec le jury de certification.
- Démontrer ses compétences professionnelles.
- Mettre en évidence sa posture professionnelle : autonomie, organisation, communication, anticipation et convivialité.
- Développer des compétences descriptives, analytiques, réflexives, communicationnelles et linguistiques.
- S'auto-questionner, s'auto-expliciter et s'auto-informer.

Modalités d'accompagnement

Le rôle de l'accompagnateur consiste à aider le candidat à décrire et analyser les situations de travail vécues, à prendre de la distance par rapport à ses différentes expériences, à structurer et organiser son dossier de VAE, enfin à préparer son entretien avec le jury de certification. Pour cela, il dispose d'outils et d'une méthodologie d'accompagnement adaptés et propre à la VAE. Une formation, un guide pédagogique pour l'accompagnateur et un cahier d'activités pour le candidat sont proposés par IPERIA.

Le suivi individuel hors ateliers collectifs

Le suivi individuel est assuré par l'accompagnateur VAE à l'occasion de rendez-vous planifiés entre les ateliers collectifs. Les entretiens permettent de faire le point sur l'avancée du travail ou les difficultés rencontrées par le candidat et d'affiner la description des activités. Pour ce faire, l'accompagnateur a recours aux techniques d'explicitation qui conduisent à une analyse plus précise et plus fine des activités décrites. Le suivi en distanciel peut compléter le suivi en présentiel, mais il ne peut en aucune façon le remplacer.

Débouchés

Obtention agrément sur 10 ans pour les Assistantes Maternelles
Intégrer une grille salariale préférentielle pour les Gardes d'Enfants, Employés Familiaux et Assistants De Vie Dépendance
Développer une activité de jury professionnel

Suite de parcours

CAP AEPE



3 jours + 4 heures d'entretien
individuel

Réf MIVAE1

Prérequis : avoir suivi le module
ACCVAE19 et transmis le dossier
de recevabilité complété à IPERIA.

Le niveau d'accès requis
correspond au niveau B1 du
CECRL.

Public : Tout salarié.e.
Assistant De Vie Dépendance du
Particulier Employeur
De 10 à 12 participants-es

Méthodes et support pédagogiques :

- Accompagnement
- Travail individuel et en sous-groupe
- Interactions stagiaires/formatrice
- Tests
- Analyse et étayage des productions écrites (technique d'explicitation).
- Conseils pour la mise en forme du dossier.

Évaluation :
Jury de Certification Ipéria

Intervenantes :

Isabel DOUSSET
Isabelle FARISSIER
Julie GARDILLOU
Accompagnatrices VAE